

La question de l'altérité dans L'Ombre d'Imana. Voyages jusqu'au bout du Rwanda de Véronique Tadjo

Abessy Jean Michel LALLIE

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

lalliemchl@gmail.com

Résumé :

L'Ombre d'Imana. Voyages jusqu'au bout du Rwanda, écrit par Véronique Tadjo, appartient à la littérature viatique. Cette œuvre place le lecteur au cœur du Rwanda pour le livrer à une connaissance du cruel événement qui a décimé les Tutsis. Il s'agit d'une invite à la découverte de ce pays avec ses lieux de mort, ses disparus, ses bourreaux et ses survivants relatant leurs propres expériences du génocide. Ce texte pose la problématique de la représentation de l'Autre et de l'Ailleurs. Cet article, qui se veut une lecture critique de ce récit de voyage, tente d'appréhender le Rwanda, cette altérité spatiale, et examine les discours produits sur l'Autre avant et pendant le génocide rwandais.

Mots-clés : Rwanda, récit de voyage, altérité, génocide, mémoire

Abstract:

The Shadow of Imana: Travels in the Heart of Rwanda, written by Véronique Tadjo, belongs to the genre of travel literature. This work places the reader at the heart of Rwanda, exposing them to the cruel events that decimated the Tutsi people. It is an invitation to discover this country with its places of death, its missing persons, its executioners and its survivors recounting their own experiences of the genocide. This text raises the issue of the representation of the Other and Elsewhere. This article, which aims to be a critical reading of this travelogue, attempts to understand Rwanda, this spatial otherness, and examines the discourses produced about the Other before and during the Rwandan genocide.

Keywords: Rwanda, travel narratives, otherness, genocide, memory

Introduction

Le récit de voyage est une forme littéraire appartenant à la littérature viatique. Ce genre rend compte des expériences, observations et réflexions du voyageur en lien avec ses déplacements dans un espace donnée. Il permet la rencontre

avec l'Autre et la découverte de l'Ailleurs dans leurs complexités, diversités et variabilités, (A. Gohard-Radenkovic, 1999, p. 81). Le récit de voyage excède la simple description de l'espace pour évoquer la culture, la langue, les croyances d'un peuple auxquelles le voyageur a été confronté lors de son périple. Cette catégorie littéraire privilégie autant le réel que la fiction.

Si certains auteurs l'utilisent pour éveiller l'intérêt du lecteur autour de la découverte du nouveau et du merveilleux, d'autres, à l'instar de Véronique Tadjo, le convoquent dans un tout autre but, celui d'appréhender le génocide rwandais qui a décimé près d'un million de Tutsis en seulement trois mois. En effet, quatre ans après la tragédie, l'écrivaine s'est rendue sur les lieux, dans le cadre du projet « Écrire par devoir de mémoire », pour constater les conséquences engendrées par cette haine meurtrière. Son texte écrit sur la tragédie, *L'Ombre d'Imana. Voyages jusqu'au Rwanda*, frappe par sa thématique plurielle. Cette œuvre dont le titre fait allusion à celui de Louis-Ferdinand Céline, relate deux voyages effectués par un sujet voyageur et quêteur (ici, la narratrice autodiégétique du texte) au cours desquels elle visite des lieux publics qui ont été le théâtre de massacres et rapporte les témoignages de diverses victimes afin de marquer sa position de testis.

Ce texte traite de la question du voyage et de l'altérité qui lui est associée. Comment le discours de l'altérité est-il construit dans ce récit de voyage ? Comment l'énonciation des différents personnages-narrateurs représente-t-elle l'Autre et l'Ailleurs rwandais dans l'œuvre ? Quelle est la visée des voyages ? Ces questions seront abordées à l'aide de l'approche narrative et la sociocritique qui se concentrent respectivement sur la narration et la socialité du texte. Notre postulat est que la question du voyage permet de raconter l'altérité dans une dynamique de comprendre les perceptions mutuelles entre Hutus et Tutsis ayant conduit au massacre des Tutsis. Cet article vise à saisir le Rwanda comme une altérité spatiale par le voyage, et à examiner les discours produits sur l'Autre, avant d'évoquer les enjeux liés à la problématique du voyage dans le texte littéraire.

1. Le discours occidental et la construction de la haine ethnique

Plusieurs études révèlent que le génocide rwandais a été provoqué par des discours occidentaux tenus bien avant 1994. En effet, avec l'arrivée des historiens et des ethnologues occidentaux en Afrique centrale, le peuple rwandais fait l'objet d'études sur la base des points de différences. Leurs discours à l'époque coloniale ont occasionné l'effacement de la véritable identité et l'effritement de l'unité rwandaise présentes depuis l'ère précoloniale, contribuant aux conditions d'émergence d'une idéologie anti-tutsie et d'«un fantasme moderne de pureté raciale » parmi les Hutus, (A. Kalisky, 2004, p.418). De la sorte, les rapports entre les groupes sociaux ont été pensés en termes d'altérité radicale. Boubacar Boris Diop (2009, p.378) explique, à cet effet, que « l'ethnologie coloniale, devenue l'idéologie dominante, a amené les Rwandais à se percevoir comme des races totalement différentes les unes des autres ». Une différence qui se traduit au niveau de la race, du mode de vie et même dans l'expression faciale et physique des différents sujets. Sans que personne ne s'en rende compte, ces penseurs occidentaux avaient posé les bases d'un futur génocide.

Dans son œuvre, Véronique Tadjo éclaire le lecteur en revenant sur cette cause de l'extermination des Tutsis. En effet, les valeurs sociétales, culturelles et religieuses rwandaises ont été mises en mal par la différenciation identitaire introduite par les colons dans la société rwandaise. À en croire la narratrice, le sujet quêteur, le génocide tire son origine dans les faux critères de classification des peuples établis par les occidentaux : « Une des raisons pour lesquelles les Tutsis ont été pourchassés vient des hypothèses évoquées par des historiens européens, belges en particulier, qui, vers la fin du XIXe siècle, leur attribuèrent une appartenance étrangère. Selon eux, les pasteurs "watussis" qu'ils trouvaient grands et élancés, contrairement aux agriculteurs Hutus d'une taille plus petite, n'étaient pas originaires d'Afrique centrale. (...) Il n'existe aucune preuve historique pour certifier cette théorie », (L'Ombre d'Imana, p.33). La narratrice point du doigt ces penseurs occidentaux qui ont détruit la vie harmonieuse au Rwanda.

Dans cet extrait, elle souligne avec insistance que c'est sur des bases erronées que des études et des raisonnements

européens ont fabriqué de fausses identités servant à sérier le peuple rwandais. À partir des critères et méthodes jugés inopérants, les sciences occidentales ont rattaché les origines tutsies à des territoires tels que Tibet, Égypte et Éthiopie, bouleversant ainsi l'histoire des rwandais. C'est la raison pour laquelle les dépouilles des Tutsis ont été lancées, lors des massacres, dans le fleuve Kagera afin qu'ils rejoignent les terres éthiopiennes. Un tel acte des Hutus montre à quel point ceux-ci ont été profondément façonnés aux thèses occidentales sur l'identité raciale. Ces observations de la narratrice sont enrichies par la position de Madeleine Borgomano (2002, p.46) qui fait remarquer que « la responsabilité initiale de la tragédie revient aux colonisateurs, comme le montrent bien les travaux des nouveaux ethnologues. Et la passivité des instances européennes devant les massacres est aussi évidente. Mais les responsables des tueries, les tueurs eux-mêmes et leurs victimes étaient des Africains ». Son propos dépasse les facteurs primaires et insiste sur le partage des responsabilités.

Quand bien même les colons européens auraient posé les bases d'une haine ethnique, il revient aux rwandais eux-mêmes, en l'occurrence les extrémistes Hutus de s'être approprié les thèses ethnologiques pour mettre en œuvre le massacre collectif des Tutsis et de ceux qui les soutenaient. À ce sujet, le discours de Joséphine critique avec véhémence les actions des politiciens rwandais qui dans leur machination ont fait croire à la communauté hutue que le génocide leur profiterait. Malheureusement, ce comportement insidieux a conduit le pays à la ruine, comme le soulignent ses propos : « il ne faut pas croire les politiciens. Ils ne disent pas la vérité. Ils ne pensent qu'à leurs intérêts. Ils ont fait croire à un grand nombre de gens que le génocide était dans leur intérêt. Ils ont dit aux paysans qu'ils pouvaient prendre beaucoup de choses, qu'ils allaient devenir riche (...) Ils les ont encouragés à faire le mal alors qu'eux, ils s'occupaient de leurs propres intérêts. Aujourd'hui, ils sont presque tous partis avec leur argent. Ils vivent quelque part, tranquillement, tandis que les pauvres gens souffrent tous les jours », (L'Ombre d'Imana, p.123).

Les agissements des politiciens permettent de comprendre

que le génocide rwandais a demeuré une entreprise longuement planifiée. D'où les incitations du peuple Hutu à l'extrême violence. Ce projet monstrueux et destructif bénéficie, aussi, de l'appui énorme des médias qui divulguent des propos haineux. L'exemple de la radio des Mille Collines, l'un des instruments de propagande qui a joué un rôle capital pendant le génocide, est évocateur. Ce média a propagé des messages pleins de haines poussant à occire plus de Tutsis. L'autre point important que le récit de voyage met à nu concerne les stratégies employées par le gouvernement rwandais pour détourner l'attention de la presse locale et internationale sur la catastrophe au moment où il projetait la perpétrer : « les membres du gouvernement intérimaire Hutus lancèrent une campagne de désinformation (...) Beaucoup d'entre nous se laissèrent prendre au piège. Leurs manières étaient si courtoises, leur langage si sophistiqué et leurs costumes si élégants que nous ne pouvions croire qu'ils étaient déterminés à exterminer les Tutsis ainsi que ceux qu'ils considéraient comme des opposants », (L'Ombre d'Imana, p.44).

L'on comprend que le peuple Hutu a nourri une haine viscérale qui a perduré dans sa conscience. Dès cet instant, la relation d'égalité entre les deux ethnies issues du même pays était brisée, et la différence raciale, la différence de mode de vie, une différence allant jusqu'à se percevoir dans l'expression faciale et physique guidaient dorénavant l'existence des sujets. On assiste à une sorte d' « altérité du dedans » qui est manifestée dans le regard que les Hutus communiquent aux Tutsis. Cette expression désigne, selon Denise Jodelet, les personnes qui, en raison d'une différence physique, morale ou d'une différence liée à une appartenance de groupe au sein d'une même société, sont stigmatisées et peuvent être considérées comme une menace. L'altérité enregistre ici l'Autre (le Tutsi) dans ce qu'il possède de différent à soi. C'est bien ce que Denise Jodelet (2005, p.9) rappelle : « parler d'altérité concerne une caractéristique affectée à un personnage social ». Elle attribue à l'Autre un trait distinctif qui permet de le saisir dans sa spécificité. Ceci est bien mis en évidence dans l'œuvre de Véronique Tadjo comme nous l'avons montré.

2. L'image de l'Autre dans les témoignages des bourreaux

La représentation de l'altérité rwandaise se perçoit à travers deux voyages effectués par la narratrice. Celle-ci déballe son projet d'aller au Rwanda dans l'intention de constater les séquelles laissées par le génocide. Elle ne veut être indifférente aux événements lugubres qui ont secoué le monde. À cet effet, elle annonce : « cela faisait longtemps que je voulais exorciser le Rwanda. Me rendre à l'endroit même où ces images télévisées avaient été filmées », (L'Ombre d'Imana, p.13). Sa quête ambitionne de rechercher la vérité et de sonder le pays dans sa situation chaotique. Aller prendre connaissance de ce désastre afin d'en faire une réflexion et d'en tirer des conclusions s'avère d'une importance cruciale. L'envie de la quête grandit en elle, comme le montre cette gradation anaphorique : « Que mes yeux voient, que mes oreilles entendent, que ma bouche parle. Je n'ai pas peur de savoir », (L'Ombre d'Imana, p.20). Dans un esprit de recherche et de découverte, elle veut comprendre et analyser les mécanismes de la haine qui ont conduit au génocide.

Plusieurs éléments rendent compte de son premier voyage entrepris. Les moyens de déplacements et l'itinéraire sont bien évidemment connus : « Je n'ai pas pu avoir un vol direct de Johannesburg à Kigali. Passer par Nairobi m'aurait fait perdre un ou deux jours. Je choisis de faire Johannesburg-Paris-Bruxelles-Kigali d'un trait », (L'Ombre d'Imana, p.16). En ce qui concerne le deuxième voyage, l'itinéraire a été passé sous silence, néanmoins la narratrice rappelle le moyen de transport emprunté qui est l'avion "Sabena vol 565". Lorsqu'elle arrive à Kigali, elle s'étonne de l'invisibilité des traces du génocide. La ville donne l'apparence de n'avoir jamais connu une telle tragédie, ce qui n'est pas le cas. Tout se passe comme si le peuple rwandais cherchait à se débarrasser de la mémoire des événements comme une tunique de Nessus. Face à cette situation presque trompeuse qui cache la vérité, la narratrice oriente ses recherches vers les victimes qui deviennent des espaces à explorer : « il faut aller sous la peau des gens. Voir ce qu'il y a à l'intérieur », (L'Ombre d'Imana, p.21). Le cas Frodruard demeure intéressant car son récit donne à voir l'image du Tutsi construite par le Hutu.

Ce personnage-narrateur du texte est un bourreau. Son histoire aide à comprendre que le regard du Hutu dirigé à l'encontre du peuple Tutsi est un regard déformant, rempli de rejet, et qui conduit à la destruction. Froduard se distingue par une narration crue qui se penche minutieusement sur « l'engrenage de la folie meurtrière », (L'Ombre d'Imana, p.101) à laquelle il a participé. Son récit informe sur les circonstances qui l'ont poussé à passer à l'acte. À l'entendre parler, le génocide a été une opportunité qu'il ne fallait pas gâcher, donc « il fallait faire vite, frapper sans savoir vraiment, faire tout en même temps », (L'Ombre d'Imana, p.117). Les moyens utilisés pour parvenir à cette fin sont à la fois archaïques et modernes. Le bourreau a eu le libre arbitre de choisir entre « une machette, un gourdin, une barre de fer, une pioche » (L'Ombre d'Imana, p.117) et « les grenades » (L'Ombre d'Imana, p.118). Grâce à ces armes, il a pu accomplir le « travail » (L'Ombre d'Imana, p.117), le « programme », l' « opération » (L'Ombre d'Imana, p.119). Focalisé sur son hécatombe, Froduard reste profondément insensible et manifeste une indifférence totale aux cris de détresse de ses victimes.

L'emploi du pronom indéfini « on » dans son récit ne se limite pas seulement à sa situation personnelle de bourreau, mais rend également compte de celle de tous les autres. Ce pronom acquiert son référent en fonction du contexte dans lequel il est employé. Soit il désigne l'ensemble du groupe de criminels auquel appartient Froduard, et au nom duquel il parle, soit il traduit les propos d'un autre sujet parlant. Les deux exemples suivants indiquent bien ces aspects contextuels :

« Nous on a pu entrer pour prendre la télé, la radio et tout ce qu'on a pu trouver dans la maison », (L'Ombre d'Imana, p.118).

« On nous donnait des gourdins et on disait où frapper », (L'Ombre d'Imana, p.117).

Le premier exemple se réfère au personnage-narrateur et à ses compagnons de massacre avec qui il se livre au pillage des biens dans les maisons des victimes. Ici, le personnage Froduard n'est pas un simple observateur, mais il participe entièrement à l'action du génocide. Le second exemple ramène à une autre personne dont l'identité reste floue et indéterminée. Reste que, dans ce cas, le pronom incarnerait la voix des chefs génocidaires.

Les victimes tutsies qui font l'objet de boucherie sont déshumanisées, réduites à de simples insectes dont la vie n'a aucune valeur comme le révèlent ostentatoirement les propos rapportés par Frodruard : « Combattez ! Ecrasez-les ! Debout ! Avec vos lances, vos bâtons, vos fusils, vos épées, des pierres, tout, transpercez-les, ces cafards, ces ennemis de la démocratie », (L'Ombre d'Imana, p.120). Cet extrait montre que la relation des Hutus avec l'Autre s'explique par le fait qu'ils remplacent la désignation des Tutsis par une image stéréotypée comme "cafards" pour marquer le dégoût exprimé à ce peuple.

Parlant de stéréotype, Daniel Castillo Durante (1997, p.9) explique qu' « il fait de l'Autre une copie dégradée » ; ainsi, sa mort est rendue plus facile. Le fait que l'Autre Tutsi est un simple et vil objet soumis au regard du Hutu rend envisageable son massacre. Dans ces conditions, apparaît de façon évidente une animosité qui se perçoit même dans le langage du bourreau : « le nettoyage devrait être absolument total. », déclare-t-il à la page 117 de l'œuvre. Le narrateur bourreau considère l'Autre Tutsi comme une menace pour son existence : « c'était eux ou bien c'était nous », (L'Ombre d'Imana, p.117). Ainsi de peur d'être tué, il n'obéit qu'aux ordres en les exécutant à la perfection, ce qui lui vaut de ne point flétrir sous aucune supplication. Caractérisé par une inhumanité certaine, il répugne alors quand il s'interroge « pardon de quoi ? », (L'Ombre d'Imana, p.118). Cette interrogation dévoile son indignation et sa répugnance pour ses victimes quand celles-ci s'humiliaient devant lui.

D'ailleurs, tout ce qui fait sa joie réside dans le plaisir à tuer : « tu frappes un coup et la main tombe, tu frappes encore et le crâne se fend », (L'Ombre d'Imana, p.117). Cette triste description met en lumière une scène horriifiante de massacre à laquelle Frodruard s'est adonné. Telle une guillotine, il se positionne comme une véritable machine à tuer. En exerçant sa fonction criminelle, il se réjouit davantage du sang qui gicle des corps des victimes et se permet de « bien voir comment ils allaient crever », (L'Ombre d'Imana, p.118). Une tuerie sans merci, une vraie chasse à l'homme que Frodruard trouve normal : « Oui, sans aucun doute, les ennemis devaient disparaître du pays », (L'Ombre d'Imana, p.120).

Le témoignage du bourreau Frodruard favorise la représentation de l'Autre. Selon son point de vue que l'on élargit par métonymie à l'ensemble des Hutus, le Tutsi est réduit, en raison de sa différence, à une image dégradante qu'il faut éradiquer. Ce récit criminel participe à la progression de la quête. Toutefois, d'autres indices pour appréhender le Rwanda, ce lieu de massacre, méritent d'être examinés.

3. À la découverte des traces du génocide rwandais

Les témoignages ne sont pas les seuls canaux à partir desquels l'altérité est mise en lumière. En effet, la narratrice explore dans ses voyages, l'espace social rwandais pour dégager les traces du génocide. Elle commence par les églises où ont été exposés les ossements des victimes. En guise d'exemple, évoquons les titres de certains passages de l'œuvre : « Église de Nyamata. Site de génocide. + ou – 35 000 morts », (L'Ombre d'Imana, p.21) ; « Église de Ntarama. Site de génocide. + ou – 5 000 morts », (L'Ombre d'Imana, p.24). Ces intitulés suggèrent que l'Eglise a été le lieu qui a enregistré le plus grand nombre de décès, rien qu'à penser aux chiffres exorbitants. En réalité, lorsque le génocide éclate, plusieurs Tutsis se sont réfugiés dans ces lieux publics pour échapper à la violence hutue, cependant, ils y ont trouvé la mort.

Ces lieux de massacres constituent donc des traces physiques et matérielles du génocide. Ils sont des cimetières à ciel ouvert où les visiteurs observent les crânes et les cadavres, les corps mutilés des victimes. La formule consiste à garder la trace visible de l'ampleur du génocide, quoique macabre. Face à cette image troublante, la narratrice demeure complètement bouleversée et désemparée, d'où sa déclaration : « j'ai du mal à réunir mes pensées », (L'Ombre d'Imana, p.24). Comme en témoigne Pierre Halen (cité par M. A. Germanotta 2010, p.20), « le pèlerinage aux sanctuaires où l'on a préservé les innombrables corps des victimes, comme à Nyamata, est forcément une épreuve dont on ne saurait venir à bout sans ce bouleversement intérieur qui est une manière d'initiation ». Ces

sites de scènes horribles prouvent qu'il y a eu crime de masse, et deviennent des lieux de témoignage et de mémoire.

Le texte ne se borne pas uniquement à ces sites qui gardent l'évidence de l'horreur, mais revient sur d'autres indices tels que « les armes » (L'Ombre d'Imana, p.22) ayant servi à réalisation du massacre. La quête, dans sa visée documentaire et descriptive, met l'accent également sur l'atmosphère pesante dans les tribunaux et sur les prisons où sont incarcérés les participants du génocide. En guise d'exemple, nous évoquons ces titres qui poussent le lecteur à saisir toutes les facettes de l'après tragédie rwandaise : « Conseil de guerre itinérant à Ntongwe. Tribunal militaire. Jugement du dénommé Edouard Muhyambere, sous-lieutenant dans l'ancienne armée gouvernementale » (L'Ombre d'Imana, p.106), « Prison de Rilissa. Sept mille prisonniers » (L'Ombre d'Imana, p.110).

En outre, le sujet quêteur prend le soin de s'intéresser aux traces documentaires qui informent sur le passé. Le lecteur apprend les dix commandements des Bahutus qui ont régi la vie des Hutus bien avant le génocide. Ces lois austères ont dessiné clairement la frontière entre les groupes ethniques rwandais et ont fonctionné implicitement comme une déclaration de guerre faite aux Tutsis.

Le thème du voyage dans cette œuvre demeure important dans la mesure où il contribue à étudier l'espace rwandais dans sa complexité. En visitant l'espace rwandais, la narratrice prend conscience des conséquences gravissimes engendrées par le génocide comme l'insécurité. La lecture du journal pendant son premier voyage en est l'illustration. Celle-ci s'informe sur l'actualité dominée par la situation sécuritaire dans la région : « Je lis le journal. Les touristes assassinés en Ouganda font encore l'actualité. Cette fois-ci, c'est un article de fond. Le journaliste souligne que partout dans le monde, le tourisme comporte des risques certains », (L'Ombre d'Imana, p.17). Le journal prend bien le soin de lister les pays qui y sont concernés par l'insécurité grandissante : « l'Angola, le Rwanda, le Burundi, les deux Congo, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau, le Soudan. A

ceux-là s'ajoutent l'Iran, l'Irak, l'Afghanistan, la Bosnie et la Serbie », (L'Ombre d'Imana, p.18).

En résumé, on peut dire que la rencontre avec l'Ailleurs rwandais plonge la narratrice dans un état de choc, tant lors de son premier que de son second voyage.

4. Voyage et thérapie

Peut-on considérer le voyage comme une forme de thérapie du traumatisme ? Une telle question conduit à s'interroger sur le bien-fondé des voyages dans l'œuvre. Les événements qui se sont déroulés ont eu des effets ravageurs dans la vie des rwandais et les voyages s'inscrivent ainsi dans une dynamique d'apporter de l'empathie à ceux-ci.

La narratrice, sujet quêteur, arrive au Rwanda en raison du génocide diffusé par les médias : « Cela faisait longtemps que je voulais exorciser le Rwanda. Me rendre à l'endroit même où ces images télévisées avaient été filmées. Ces images qui avaient traversé le monde en un éclair et laissé une marque d'horreur dans tous les esprits. Je ne voulais pas que le Rwanda reste un cauchemar éternel, une peur primaire. Je partais avec une hypothèse : ce qui s'était passé nous concernait tous », (L'Ombre d'Imana, p.13). Cet événement terrifiant, qui ne saurait se restreindre à des frontières géographiques rwandaises, dépasse la question nationale vu son impact mondial.

Bien que n'ayant pas vécu les événements, la narratrice autodiégétique porte en elle une mémoire douloureuse du génocide car les scènes télévisées emmagasinées dans son psychisme agissent à la façon d'un toxique, d'un poison (C. Benestroff, 2016, p.39) qu'il faut à tout prix traiter : « Je voulais juste y aller parce qu'il faillait que j'y aille. Parfois, quelqu'un vous dévoile un secret que vous n'avez pas sollicité. Vous êtes alors écrasé par un savoir trop lourd. Je ne pouvais plus garder le Rwanda enfoui en moi. Il faillait crever l'abcès, dénuder la plaie et la panser. Je ne suis pas médecin mais je pouvais quand même essayer m'administrer les premiers soins » (L'Ombre d'Imana, p.13). Celle-ci se considère comme un témoin, ici testis, qui a aussi besoin de guérison. Pour elle, le mal, tel une gangrène, a

engendré la peur dans les cœurs qu'il faudrait impérativement guérir en accompagnant les rwandais dans un processus testimonial afin que ceux-ci racontent leurs anéantissements et se délivrent de l'emprise traumatique de cette situation terrifiante.

C'est donc par la convocation de la mémoire des survivants qu'elle saisit le passé. La mémoire demeure en effet importante puisqu'elle est inhérente à l'exercice du dire et c'est par elle qu'on accède au passé. Tel que l'écrit Paul Ricoeur (2000, p.26), « nous n'avons pas d'autre ressource, concernant la référence au passé, que la mémoire elle-même. À la mémoire est attachée une ambition, une prétention, celle d'être fidèle au passé ». Le recours aux souvenirs s'avère efficace pour extérioriser les événements horribles enfouis dans le psychisme humain. Les personnes rencontrées au cours des voyages transmettent leurs mémoires du drame, et par leurs récits l'on saisit les différentes couches temporelles de l'histoire du drame. Par devoir de mémoire, la narratrice s'engage à soutenir le Rwanda : « Oublier le Rwanda après le bruit et la fureur signifiait devenir borgne, aphone, handicapée », (L'Ombre d'Imana, p.13). La nécessité est de rendre hommage aux victimes du génocide, de restaurer leur dignité humaine et de ne jamais oublier les morts en portant leur mémoire.

Par ailleurs, certains souvenirs ont une impression trop vive, endommageant l'âme et y produisant une entaille, un trauma : « Les blessures étaient enfouies dans les chairs mais elles se refermaient lentement sur les cauchemars » (L'Ombre d'Imana, pp.53-54). Face à ce type de mémoire troublée, la narratrice préconise un travail thérapeutique afin de vaincre le mutisme face au choc vécu et guérir les blessures profondes de l'âme pour ne pas que le peuple rwandais soit prisonnier du passé traumatique et demeuré alors en proie à un processus circulaire d'éternelles répétitions.

Pour cela, tout écrivain a un rôle à jouer dans ce processus de guérison. Il peut agir comme un accoucheur de témoignages qui met « le personnage témoin en condition de témoigner », (Marie Bornand, 2004, p.147). En tant que médium, il a, de plus, la responsabilité éthique de placer la parole des victimes dans un espace public, dans un discours collectif où elle peut agir. C'est ce que la narratrice laisse entendre lorsqu'elle affirme : « Il faut

écrire pour que l'information soit permanente. L'écrivain pousse les gens à lui prêter l'oreille, à exorciser les souvenirs enfouis. Il peut mettre du baume sur la déchirure, parler de tout ce qui apporte un peu d'espoir » (L'Ombre d'Imana, p.38). Ainsi, la parole partagée des survivants aura plus d'échos. En disant l'indicible, l'écrivain cherchera à préserver et à transmettre une mémoire du génocide pour éduquer.

Enfin, il importe de comprendre que dans la dynamique de la thérapie, l'œuvre met l'accent sur le pardon comme un moyen de réconciliation en montrant de façon prégnante la nécessité de surpasser la haine, la vengeance et le traumatisme vécus pour reconstruire un lien social et restaurer la confiance via une prise de conscience profonde et collective de l'humanité partagée. Cela permettra naturellement de construire un nouveau Rwanda basé sur le respect mutuel et la solidarité, puis éviter que de telles dérives sociales ne se reproduisent encore une fois.

Conclusion

L'étude a montré que la question de l'altérité demeure une problématique centrale dans L'Ombre d'Imana. Voyages jusqu'au bout du Rwanda de Véronique Tadjo. À travers la notion du voyage, l'œuvre met en avant une (en)quête au Rwanda au cours de laquelle ressortent des récits où le regard est mobilisé pour représenter l'Autre et l'Ailleurs. Les voyages ont permis au sujet voyageur et quêteur, tout comme le ferait un journaliste, de se poser des questions sur les manifestations du génocide pour mieux mener la quête. Ce qui a porté ses fruits lorsqu'elle entame une observation princeps des sites de massacre, mais aussi entre dans l'intimité des victimes à qui elle laisse toute la place pour raconter leurs expériences intimes des massacres. La présence de la voyageuse en terre étrangère a une visée diagnostique. Elle a décelé le poison laissé par le génocide en l'Homme. Ses voyages ont eu pour objectif de trouver des mots aptes à rendre compte de ce qui hante l'esprit des victimes afin de les délivrer de l'emprise des images traumatiques. La réflexion sur L'Ombre d'Imana a permis de mettre en évidence le caractère néfaste du discours de l'altérité en période de massacres. L'œuvre est considérée comme un lieu de dénonciation de la monstruosité

humaine, mais aussi comme un lieu de témoignage où les victimes prennent la parole pour raconter leur expérience de l'horreur en particulier et de la destruction de l'être humain en général.

Bibliographie

- BENESTROFF Corinne.** 2016. « Ne pas dépasser la dose prescrite : Posologie du témoignage », Génocides. Le tiers témoignaire, Catalina Sagarra Martin, pp.37-49, Presses de l'Université Laval (PUL), Québec
- BORGOMANO Madeleine,** 2002, « Le Rwanda ou la mémoire de l'horreur », Québec français, n° 127, automne 2002, pp.45-47
- BORNAND Marie,** 2004. Témoignage et fiction : Récits de rescapés dans la littérature de langue française 1945-2000, Librairie Droz, Genève
- BREZAULT Eloïse,** 2016, « Les Œuvres du Fest'Africa : Les enjeux de la trace dans un "lieu de mémoire" déterritorialisé », Contemporary French and Francophone Studies, n°2, vol 20, Mars 2016, pp.233-242
- DIOP Boubacar Boris,** 2009, « Génocide et devoir d'imaginaire », Revue d'Histoire de la Shoah, n°190, Janvier 2009, pp.365-381
- DURANTE Daniel Castillo,** 1997, « Les enjeux de l'altérité et la littérature », La Littérature et le dialogue interculturel, Françoise Tétu de Labsade, pp.3-17, Les Presses de l'Université Laval, Québec
- JODELET Denise,** 2005, « Formes et figures de l'altérité », in L'Autre : Regards psychosociaux, Margarita Sanchez-Mazas et Laurent Licata, pp. 23-47, Les Presses de l'Université de Grenoble, Grenoble
- KALISKY Aurélia,** 2004, « D'un génocide à l'autre. Des références à la shoah dans les approches scientifiques du génocide des tutsi », in Revue d'Histoire de la Shoah, N°181, Février 2004, pp. 411-438
- RICOEUR Paul,** 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris
- TADJO Véronique,** 2000. *L'Ombre d'Imana*, Actes Sud, Arles